

DELIBERATION N° 81/84 : CLASSES TRANSPLANTEES ANNEE SCOLAIRE 1980-1981/INDEMNITE
AUX INSTITUTEURS

Sur proposition de Monsieur REMY, Conseiller Municipal chargé de la
Commission Animation,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer une indemnité de 300 F 00 à Mademoiselle L'HUILLIER,
institutrice à l'Ecole primaire Jacques Prévert qui va assurer le fonc-
tionnement d'une classe transplantée au Centre de la Chaume de Nayemont,
du 29 Juin au 6 Juillet, pour compenser les frais découlant de cette
charge supplémentaire,
- une indemnité de 300 F 00 sera également versée à Madame MANDILLE et
à Madame VILLA ou à leurs remplaçants, assurant le fonctionnement des
2 classes transplantées au Centre de la Chaume de Nayemont du 22 Juin
au 29 Juin 1981.